



L'écho des écoles

Mai 2019

- Visite du nouveau réfectoire de l'école de l'Hermitage
- Interview de Sylvie Ravard, ATSEM à l'école de l'Hermitage
- L'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures scolaires
- Du nouveau dans les centres de loisirs

Chaque année, la Ville investit pour améliorer le quotidien des enfants dans les écoles. Réhabilitations des locaux, nouveaux dispositifs, ateliers ludiques et innovants, personnel à la disposition des maternelles... la Municipalité intervient à différents niveaux dans les groupes scolaires.

Du nouveau à l'école de l'Hermitage



Grâce à un plan pluriannuel d'investissements, la Ville entreprend des travaux de réhabilitation dans tous les groupes scolaires pontoisiens.

En 2018-2019, un million d'euros a ainsi été alloué au groupe scolaire de l'Hermitage pour effectuer des travaux d'aménagement et de rénovation. Au programme : la réhabilitation et l'extension de l'office et de la salle de restauration, la création d'un préau extérieur dans la cour élémentaire, la transformation de la salle de restauration des maternelles en salle de classe et la pose de rideaux occultants.

Les travaux du réfectoire de l'école l'Hermitage se sont terminés en mars dernier. Ce nouvel espace, plus grand et plus lumineux, peut désormais accueillir 136 enfants simultanément. Les petits sont servis à table tandis que les plus grands utilisent le self-service. Par ailleurs, la salle est équipée de fontaines à eau et d'un système de tri sélectif à la dépose des plateaux.

Cet été, la seconde phase de travaux sera lancée. Une salle de classe sera en effet aménagée dans l'ancien réfectoire des maternelles. La salle périscolaire sera également agrandie.

Dans l'école élémentaire, un préau sera installé dans la cour afin que les enfants puissent jouer dehors même par temps de pluie et les menuiseries seront changées second semestre 2019.



© DR



© BRB

Contact
> Direction Education-Enfance
Tél. : 01 34 43 34 85
enfance@ville-pontoise.fr
www.ville-pontoise.fr





De gauche à droite : Séverine Maillard - Christelle Anginot - Johanne Tauveron - Sylvie Ravard - Céline Hem, ATSEM de la Ville de Pontoise et membres du collectif "ATSEM de France"

L'interview : Sylvie Ravard, ATSEM à l'école de l'Hermitage

Alors que la loi n'impose qu'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par école, la Ville emploie 53 ATSEM qui sont en poste dans 53 classes.

Sylvie Ravard est ATSEM à Pontoise et adhérente du collectif "ATSEM de France". Ce collectif, rassemblant 11 000 membres à travers toute la France, a été créé en 2016 suite à la réforme de l'Education Nationale sur les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). L'objectif de cette instance est de faire reconnaître ce métier souvent méconnu. "Les missions des ATSEM ont beaucoup évolué ces dernières années.

Initialement cette profession consistait à assister l'enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants, assurer la propreté des locaux et encadrer les enfants sur le temps de la restauration. Aujourd'hui, nous prenons de plus en plus part à l'encadrement des activités pédagogiques et éducatives comme l'animation d'ateliers et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap", explique Sylvie Ravard. En un mot, les ATSEM sont devenues des acteurs incontournables de la vie des jeunes écoliers.

L'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures scolaires

Depuis plusieurs années, la Ville de Pontoise s'engage dans une démarche volontariste en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap. Objectif : leur donner accès aux activités éducatives sur les temps péri et extrascolaires. Pour cela, la Municipalité a mis en place plusieurs dispositifs dont le projet d'intégration. Tout d'abord, le Service Enfance organise un rendez-vous avec les parents afin de définir leurs attentes et les besoins de leur enfant. Ainsi, si cela s'avère nécessaire (par exemple dans le cas d'un handicap important) un agent est mis à disposition par la Ville pour renforcer l'équipe permettant ainsi la mise en place d'un accueil personnalisé sur les temps du midi, dans les accueils périscolaires, avant et après l'école, et dans les centres de loisirs.

Les référents périscolaires de la Ville ont été formés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) afin d'assurer un accompagnement spécifique aux enfants porteurs de handicap. Au cours de l'année scolaire 2019/2020, le plan de formation s'étendra à tous les animateurs et Atsem de la collectivité. La Ville répondra ainsi aux besoins des familles en mobilisant du personnel formé et dédié à l'accueil des enfants et à leur épanouissement. À Pontoise, la formation, l'information de l'ensemble de la communauté éducative, des parents, et des enfants eux-mêmes sont des conditions prioritaires à la réussite du projet d'intégration. L'année dernière, la Ville a accueilli 35 enfants en situation de handicap sur les différents temps péri et extrascolaires.



> Du nouveau dans les centres de loisirs

La Ville a mis en place à Pontoise "le plan du mercredi", un dispositif défini par décret qui propose des activités qualitatives aux enfants sur le temps du mercredi.

Grâce à la participation de la Direction des Affaires Culturelles de la Mairie, d'associations locales et d'intervenants, des activités enrichissantes sont ainsi proposées aux enfants le mercredi :

> le centre de loisirs La Normandie prépare des ateliers "Nature" avec la Ferme pédagogique de Pontoise, "scientifiques" avec l'association Les Savants fous et de "Capoeira".

> le centre de loisirs Gustave-Loiseau organise des ateliers "d'éveil musical" et de "recyclage" avec l'association FMR Recup Design.

> le centre de loisirs Les Larris planifie des ateliers "vidéo", de "chorégraphie" avec l'association Cadmium Cie et de "patrimoine" avec le Service Patrimoine de la Ville.

Pour la mise en place de ce dispositif, la Ville a investi 35 000€ subventionnés à hauteur de 14 000€ par la Caisse d'Allocations Familiales.

> "Portail famille" : attention aux courriers indésirables

Lors de votre inscription sur le "Portail famille" accessible depuis www.ville-pontoise.fr, il vous a été demandé d'indiquer une adresse mail valide qui vous sert à vous connecter. Cette adresse mail sert par ailleurs à la Ville pour vous transmettre des informations importantes sur les activités scolaires et extrascolaires (grèves, accessibilité en cas de neige...).

Ne recevant pas ces courriels, des parents ont contacté le Service Enfance pour leur en faire part. Si vous ne recevez pas les mails, voici la procédure à suivre :

1. Allez sur votre boîte mail avec l'adresse que vous utilisez pour vous connecter au "Portail Famille"
2. Allez dans la rubrique "Spams" ou "Courriers indésirables"
3. Cliquez sur le mail de l'expéditeur "ne_pas_repondre@ville-pontoise.fr"
4. En haut à droite du mail, appuyez sur "...", puis sur "Non-spam"

Cette manipulation n'est à réaliser qu'une seule fois. Une fois la démarche effectuée, vous recevrez automatiquement tous les mails de la Ville directement dans votre boîte de réception.